

Gesellschaftschronik = Chronique de la Société Suisse d'Héraldique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero**

Band (Jahr): **36 (1922)**

Heft 3-4

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Gesellschaftschronik

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE D'HÉRALDIQUE

Bericht über die Jahresversammlung in Biel.

Die 30. Jahresversammlung vereinigte gegen 50 Teilnehmer am 30. September und 1. Oktober in Biel und Umgebung. Der Samstag brachte noch Regen, doch schien zu Aller Ueberraschung Sonntags die Sonne in voller Pracht. Nachmittags 2 Uhr am ersten Tage besammelten sich die Mitglieder im Rathaus, woselbst unter der kundigen Leitung der Herren Werner Bourquin und Claude Jeanneret eine recht interessante und reichhaltige Ausstellung zusammengebracht war: Photographien aller wichtigen heraldischen Altertümer der Stadt, die ältesten Stadturkunden und Ratsbücher, und eine vollständige Sammlung der heraldischen Exlibris von der Hand Jeannerets, die sämtlich in Farben ausgeführt, Muster guter Arbeit auf diesem Spezialgebiete genannt werden dürfen. Es folgte ein Besuch der vor ein paar Jahren durch Herrn Architect Propper sachverständig restaurierten evangelischen Kirche und des interessanten Kunsthauses, des ehemaligen Zunfthauses der Waldleute. Hier wurden die Teilnehmer durch einen Ehrentrunk von Seiten des Vorstandes des Kunstvereins erfreut. Nach einem Gange durch die schöne Altstadt und einem kurzen Besuche des Museums Schwab begab sich die ganze Gesellschaft per Drahtseilbahn nach dem herrlich gelegenen Magglingen hinauf. — Hier wurde im Grand Hôtel die Generalversammlung abgehalten: Nach Erledigung der geschäftlichen Traktanden hielt Herr Bourquin einen gehaltvollen, durch Lichtbilder erläuterten Vortrag über « heraldische Denkmäler Biels und Bieler Familienwappen ». Es folgte ein sehr anregendes Bankett, gewürzt durch Reden des Präsidenten, des Gemeindepräsidenten von Biel und des Vorstandes des Kunstvereins.

Nicht allzufrüh fuhr man anderen Tags wieder nach Biel hinunter, wo man sich auf fünf Motorboote verteilte. In herrlicher Fahrt ging es zunächst nach dem malerischen Neuenstadt, woselbst eingehend das Museum, das Rathaus und die Blanche Eglise besichtigt wurden. — Nach dem Essen brachten uns dieselben Boote nach der Nordseite der Petersinsel und holten uns am Südennde wieder ab, um uns nach Ligerz zu bringen. Eine Ueberraschung bot sich uns hier, indem der liebenswürdige Besitzer des alten Schösschens, Hr. Maler Geiger, uns in seine Reben führte und uns mit frischen Trauben regalierte. Ihren Abschluss fand der genussreiche Tag durch den Besuch der hoch über dem See einsam in Mitten des Reblandes gelegenen ehrwürdigen Kirche von Ligerz, berühmt durch ihre herrlichen Wappenscheiben. Nur schwer konnte man sich losreissen, um noch in letzter Bootfahrt wieder Biel zu erreichen, wo sich die Teilnehmer trennten, alle wohl hochbefriedigt von der in allen Teilen wohl gelungenen Veranstaltung.

Der Schreiber: *L. A. B.*

**Rapport du président de la Société, M. Jean de Pury,
présenté à la 30^{me} assemblée annuelle de la Société suisse d'héraldique,
le 30 septembre 1922, à Macolin.**

Mesdames et Messieurs,
Chers collègues,

L'année qui s'est écoulée depuis notre assemblée de Lucerne a été pour notre société une période d'activité multiple et, nous l'espérons, d'activité utile.

A cet égard, le fait très important que je tiens à signaler en tête de ce rapport c'est que, pour la première fois, la Société suisse d'héraldique a été officiellement invitée par l'autorité fédérale à intervenir pour sa part dans une question d'intérêt général. Le 11 juillet 1921, le Département fédéral des finances écrivait à votre président que le gouvernement fédéral se proposant de faire procéder à une frappe importante de pièces de 5 fr. d'après une nouvelle effigie, il faisait appel à la coopération de notre société pour « donner au point de vue héraldique certaines » indications générales dont devrait tenir compte l'artiste qui sera chargé d'exécuter » la nouvelle effigie. » Le Département exprimait en outre l'intention d'inviter une délégation de notre société à coopérer à l'appréciation des projets.

Il va de soi que nous nous sommes empressés de répondre à ces ouvertures.

L'extrême dispersion des membres du comité pendant les chaleurs caniculaires de l'été dernier, nous obligea à traiter toute cette affaire par correspondance et nous fûmes amenés ainsi à désigner comme principal expert notre vice-président, M. le professeur Paul Ganz, dont l'autorité est indiscutée et qui nous a donné dans cette circonstance un témoignage nouveau de son dévouement.

Il est vrai qu'il ne fut pas possible d'arrêter des normes définitives assez tôt pour que le texte en fût inséré dans le cahier des charges imposé aux artistes, mais dans ce cahier des charges fut inséré un passage invitant les artistes à demander à la société d'héraldique toutes indications utiles au sujet de la partie héraldique de l'effigie.

En fait une trentaine d'artistes s'adressèrent à nous. Les uns demandant des directions générales, les autres désirant des directions sur divers points particuliers. Il s'ensuivit un travail de correspondance assez important.

Par lettre du 23 septembre 1921, le Département des finances nous invita à lui faire des propositions pour la nomination d'un membre du jury. M. le professeur Ganz voulut bien accepter ces fonctions et il les a remplies avec toute la compétence que nous lui connaissons.

Vous ne nous demanderez pas d'entrer ici dans des détails sur le résultat du concours. Il faut noter cependant que, selon l'avis de notre expert, si ce résultat fut d'une manière générale pauvre et décevant, il s'y révéla cependant chez plusieurs artistes, au point de vue spécial qui nous intéresse, une meilleure compréhension du rôle que l'héraldique est appelée à jouer dans l'art numismatique.

Dans la rédaction des conseils que nous donnions aux graveurs, nous nous étions quotidiennement heurtés à la question des proportions à donner aux bras de la croix fédérale. Historiquement il n'y a aucun motif de rogner cet emblème

comme on l'a fait durant la seconde moitié du siècle dernier, jusqu'à la réduire à un conglomérat épais de cinq carrés égaux. Une ordonnance de 1888, sauf erreur, a autorisé, il est vrai, un allongement des bras de $1/6$ par rapport à leur largeur, mais cette solution, timide et bâtarde, ne donne pas satisfaction aux besoins de l'art décoratif. Les plus beaux d'entre les sceaux officiels de la Confédération portent eux-mêmes une croix à bras allongés dans la proportion de $3/2$ ou $5/3$. Nous avons donc pris sur nous d'adresser une requête au Conseil fédéral pour lui demander d'examiner s'il ne serait pas opportun de rendre à l'emblème universellement respecté de notre pays les proportions dégagées et élégantes qu'il n'a perdues qu'à une époque relativement récente.

Nous ignorons quelle suite sera donnée à notre requête.

Cette question de la croix fédérale m'amène tout naturellement à parler des démarches entreprises en vue de la protection de nos armoiries nationales à l'étranger.

Au mois de janvier dernier l'intéressant et consciencieux mémoire de M. de Claparède a été distribué aux membres du Conseil fédéral, aux députés aux Chambres fédérales et à la presse. Une lettre d'envoi accompagnant ce document a été adressée en original au Président de la Confédération et aux présidents des deux Chambres, et en copie à tous les députés.

La section des affaires étrangères au Département politique nous a secondés dans ce travail de distribution avec une obligeance dont nous lui restons extrêmement reconnaissants. Tout le travail matériel a, d'autre part, été assumé par notre rédacteur en chef, M. F.-Th. Dubois, qui n'y a épargné ni son temps ni sa peine. Tout ce qu'il était en notre pouvoir d'entreprendre pour cette bonne cause était donc achevé avant l'ouverture de la première session de l'année et il ne nous reste qu'à espérer que notre initiative trouvera dans les Chambres des défenseurs actifs et convaincus.

Au mois de juillet dernier, le comité de la société suisse d'utilité publique a manifesté l'intention de se joindre à notre démarche. Nous lui avons aussitôt fait savoir que cet appui nous serait très agréable et très précieux. Cependant nous ignorons à cette heure si ladite société a donné suite à son projet.

Sur le terrain cantonal nous avons à mentionner avec une profonde satisfaction le fait que, le 21 décembre 1921, le Grand Conseil du canton de Neuchâtel a adopté la motion de notre collègue, M. Pierre Favarger, relative au rétablissement des armoiries historiques de cet Etat. Malheureusement cette victoire reste encore une victoire théorique, la motion ayant le caractère d'une motion d'étude et le Conseil d'Etat, auquel elle a été renvoyée, paraissant, pour le moment, peu disposé à suivre les représentants du peuple sur la voie qu'ils lui ont indiquée. Mais on constate avec joie que la majorité qui a voté la motion s'est recrutée dans tous les partis. Le mouvement déclenché sur l'initiative de Jean Grellet, par la société d'histoire du canton de Neuchâtel, société populaire par excellence, n'a aucun caractère politique; il a des racines profondes dans le pays. Son triomphe définitif peut être retardé par la résistance de quelques esprits routiniers, nous pouvons être certains qu'il est désormais assuré.

Si nous passons aux affaires intérieures de notre société, nous constaterons le plus brièvement possible :

1. Quant à notre effectif, qu'il a encore souffert un peu ; les nouvelles admissions n'ont pas comblé tous les vides. La cotisation a été payée en 1921 par 289 membres, soit une trentaine de moins que l'année précédente. Il y a lieu d'espérer que nous ne tarderons pas à regagner le terrain perdu.
 2. Quant à nos finances, vous entendrez tout à l'heure le rapport de notre dévoué trésorier et celui des réviseurs des comptes. La situation de notre caisse se présente bien et nous espérons pouvoir envisager la reprise prochaine de la publication du Manuel généalogique.
 3. Quant aux *Archives héraldiques*, leur convalescence a fait un grand pas depuis que nous avons pris la décision de les faire imprimer désormais à Lausanne de façon à assurer un contact constant entre la rédaction et l'imprimerie. Cette décision nous a paru s'imposer d'autant plus que notre précédent imprimeur, à Olten, était tombé dans de tels embarras financiers que nos intérêts commençaient à souffrir directement du désordre de ses affaires. Nous ne nous en tirerons pas, sans doute, sans y laisser quelques centaines de francs, rançon de notre liberté reconquise et déjà passés par profits et pertes. Cette affaire aura causé à votre comité beaucoup de soucis, fait pas mal de cheveux gris à notre excellent rédacteur en chef et nous aura montré à tous, une fois de plus, qu'en matière d'adjudication de travaux, la solution à bon marché est souvent la moins économique.
 4. Quant à notre *Bibliothèque*, le départ de M. Dubois, de Fribourg pour Lausanne, nous a fait craindre, un instant, d'avoir à envisager soit un transfert de nos collections soit un changement regrettable dans leur administration. Il n'en a heureusement rien été. Grâce à l'extrême obligeance de la Direction de la Bibliothèque cantonale de Fribourg, nous continuons à jouir des avantages inappréciables que nous vaut son hospitalité : des locaux parfaits, une sécurité absolue, une administration régulière et un service aussi attentif que bien organisé. M. Dubois est resté notre bibliothécaire en titre et n'a pas cessé de s'occuper du développement et de l'accroissement de nos séries d'ouvrages héraldiques et généalogiques, et du service des échanges. Pour la manutention sur place nous avons, l'année dernière, accepté l'offre obligeante de notre collègue, M. de Vries, de se charger de la partie du travail que M. Dubois serait désormais empêché d'assumer en personne. Cependant M. de Vries ayant peu après quitté Fribourg pour un temps indéterminé, nous avons eu la bonne fortune de trouver en M. J. Dietrich, bibliothécaire, un auxiliaire aussi compétent que dévoué qui effectue, sous la direction de M. Dubois, tout le travail courant de manutention et de classement. Que M. l'abbé Ducrest, le distingué directeur de la Bibliothèque cantonale, veuille bien recevoir ici l'expression de notre cordiale reconnaissance pour toutes les facilités et pour tout l'appui que nous ne cessons de trouver auprès de lui ; grâce à son inépuisable bienveillance notre bibliothèque est logée et administrée dans des conditions aussi parfaites que le grand établissement à l'ombre duquel elle se développe.
- Il ne nous manque plus qu'un catalogue imprimé pour faire rendre à notre principal instrument de travail tout ce qu'il peut rendre, et nous recommandons à notre dévoué bibliothécaire de consacrer à ce travail ses plus prochains efforts.

J'aurais voulu introduire dans ce rapport, une courte revue des principaux travaux parus dans notre pays au cours des dernières années dans le triple domaine de l'héraldique, de la généalogie et de la sigillographie, mais plus que partout ailleurs il faut appliquer ici le proverbe : « Qui trop embrasse, mal étreint », et je me bornerai à attirer votre attention sur les grands armoriaux récents ou en cours de publication sous la direction de nos collègues, M. le Dr Merz, d'une part, pour Aarau et Baden, et M. W. Stæhelin, d'autre part, pour la ville de Bâle. Ce dernier ouvrage auquel collabore activement M. le Dr Auguste Burckhardt, porte pour chaque famille, au revers d'un tableau généalogique remarquablement clair et condensé, une planche héraldique en couleurs dessinée par M. Roschet dans le style de la fin du xv^e siècle avec une virtuosité et une saveur vigoureuse qui en font autant de modèles d'une parfaite beauté. Les armoriaux de M. W. Merz, d'autre part, et dans un genre différent tirent leur perfection d'une documentation abondante et précise avec indication minutieuse des sources, avec tableaux généalogiques, notices historiques et une étude systématique des variantes de chaque blason, le tout appuyé par la reproduction des sceaux les plus caractéristiques de chaque époque. Des travaux pareils font honneur à notre pays autant qu'à leurs auteurs, et il est dans le rôle d'une assemblée comme la nôtre de leur rendre l'hommage qu'ils méritent.

Je tiens enfin à mentionner comme œuvre de vulgarisation aussi pratiquement comprise qu'artistiquement exécutée la série des armoiries des communes fribourgeoises publiées sous forme de cartes postales par MM. Fréd. Dubois et Th. Cornaz. Chaque blason est accompagné d'une notice historique brève et précise et le tout formera, après achèvement, une collection documentaire de beaux dessins héraldiques. C'est là un excellent moyen de populariser des armoiries dont la plupart ont de très anciennes et nobles origines.

On peut en dire autant des calendriers héraldiques qui paraissent dans quelques cantons et que je me borne à saluer avec une chaude sympathie, sans chercher à les énumérer, de crainte de commettre des oublis qui seraient des injustices.

Il est probable que notre pays a été le théâtre récent de plusieurs autres manifestations héraldiques intéressantes, veuillez n'accuser que l'infirmité de ma mémoire si j'omets de les mentionner en ce moment.

Chers collègues, ce coup d'œil jeté sur l'activité de notre société, quelque sommaire qu'il soit, vous prouvera cependant qu'elle peut entrer avec confiance dans une nouvelle année. Elle a manifesté une activité modeste et réfléchie mais constante, elle a recueilli des témoignages précieux d'estime, elle a semé des idées qui germeront et produiront des fruits parce que ce sont des idées pures de tout alliage égoïste, inspirées par l'amour du pays, et par des préoccupations de justice et de vérité.

Nous avons choisi pour nous y réunir, cette ville de Bienne, riche d'histoire, trait d'union entre le pays germanique et le pays romand, et dont toute l'activité semble tout à la fois un symbole et une promesse.

Au milieu d'une vie industrielle intense, elle conserve comme un trésor précieux le cœur toujours intact de la petite cité épiscopale de jadis, plein de ces souvenirs pittoresques et charmants grâce auxquels quelques fleurs de beauté ne

cessent pas d'éclairer les voies droites et prosaïques où marche l'existence agitée d'aujourd'hui.

Il en est partout ainsi, mais à Bienne c'est plus sensible encore qu'ailleurs : le contraste y est aigu entre les quartiers nouveaux qui l'enserrent de toutes parts comme la pulpe d'un fruit entoure le noyau, et la vieille ville où sont concentrés les souvenirs... et là ne sont pas seulement les souvenirs, là sont aussi les espérances. C'est le noyau du fruit qui renferme le germe de vie, seule source possible de naissance nouvelle. La pulpe du fruit est nécessaire et précieuse, elle contient la nourriture du présent, mais elle se corrompt et elle passe. Le noyau semble inutile et mort et c'est en lui cependant que la plante a condensé tout ce qu'elle contenait d'immortalité.

Et c'est pourquoi, si nous cherchons dans les arts d'autrefois, non pas un aliment à des vanités qui ne peuvent revivre, mais bien ces éléments d'impérissable beauté, nous pourrions nous dire nous aussi, dans notre modeste sphère, les ouvriers de la cité nouvelle qui s'édifiera dans la paix et suivant d'autres méthodes que celles qu'on expérimente à Moscou. — Puissent les admirateurs de ces méthodes, désormais libres d'en préparer l'application chez nous, nous laisser encore quelque répit pour préparer à notre façon l'avènement d'un avenir meilleur !

J'ai terminé, Mesdames et Messieurs, et nous allons passer aux autres articles de notre ordre du jour. Cependant, j'ai à cœur de ne pas clore ce rapport sans vous avoir invités à vous associer à moi pour exprimer toute notre reconnaissance à nos deux collègues de Bienne sur lesquels est retombé tout le travail de préparation de cette assemblée. MM. Claude Jeanneret et Werner Bourquin ont depuis plusieurs semaines consacré beaucoup de leur temps et de leur peine pour nous assurer une réception digne à tous égards de celles que nous avons trouvées depuis trente ans dans les régions les plus diverses de notre pays. Grâce à eux nous avons vu déjà et nous allons voir encore des trésors d'art dont, la plupart d'entre nous, nous ne soupçonnions ni la richesse ni la diversité. Ils nous ont procuré en outre, dans les conditions les plus confortables, le gîte et le couvert. Je sais que j'exprime votre sentiment à tous en leur disant très cordialement : Merci !

Je vous souhaite la bienvenue à vous tous qui avez répondu si nombreux à notre convocation. Je vous invite à vous associer à moi pour donner une pensée de regret et de pieux souvenirs aux collègues que la mort nous a enlevés, savoir : M. le D^r Alfred Châtelanat, M. le comte de Hallwyl, M. le D^r Georges Finsler, M. Albert von Speyr-Bœlger, et M. Chs.-Auguste Bugnion, et je déclare ouverte la XXX^e assemblée annuelle de notre société.

Neue Mitglieder. — Nouveaux membres.

M. Raymond-A. Marthe, à Cormondrèche, Canton de Neuchâtel.

Hr. Dr. Erwin von Riedemann, Tanera, Sorengo, Tessin.

M^{me} R. Kaiser, Pierre Grise, avenue de la Fonderie, Fribourg.

Ehrenmitglied.

Die Schweizerische heraldische Gesellschaft entbietet ihrem vielverdienten Mitgliede, Herrn *Rudolf Mürger*, Heraldiker und Maler in Bern, die schönsten Glückwünsche zu seinem 60. Geburtstage!

Sie dankt dem Künstler für seine gediegene, von schweizerischer Auffassung getragene, jahrzehntelange fruchtbare Ausübung der heraldischen Kunst, wie sie sich auf Wandmalereien, Innendekorationen, Kirchenfenstern, Kabinettscheiben, Exlibris, Marken usf. so glücklich geäußert hat. Dessen eingedenk ernennt die Jahresversammlung in Biel *Herrn Mürger einstimmig zu ihrem Ehrenmitgliede*. Möge es der starken Arbeitskraft des Geehrten vergönnt sein, die Mit- und Nachwelt noch recht lange und oft mit heraldischen Leistungen zu erfreuen.

Auszug aus der Rechnung vom Jahre 1921.

A. Einnahmen.

Eintrittsgebühren	Fr.	30.—
Jahresbeiträge pro 1921	»	5780.—
Jahresbeiträge früherer Jahre	»	100.—
Abonnemente und Verkauf einzelner Exemplare	»	1436.20
Zinsen	»	118.35
Legate	»	100.—
Diverses	»	—98
Kapital-Rückzüge	»	3100.—
Summa Einnahmen	Fr.	10665.53

B. Ausgaben.

Druck, Illustration und Spedition von Heft III/IV 1920, Heft I/II und III/IV 1921	Fr.	5609.90
Beitrag an die Publikation des Zürcher Glückshafenrodels	»	—.—
Ausgaben für die Bibliothek	»	92.—
Diverses: Druckkosten, Jahresversammlung etc.	»	135.80
Porto-Auslagen	»	36.66
Passiv-Rechnungs-Restanz vom Jahre 1920	»	83.35
Kapitalanlagen	»	4500.—
Summa Ausgaben	Fr.	10457.71
Aktiv-Rechnungs-Restanz	Fr.	207.82

Vermögensbestand.

Sparheft auf die Einwohner-Ersparniskasse Bern	Fr.	4600.—
Aktiv-Rechnungs-Restanz	»	207.82
Vermögensbestand auf 31. Dezember 1921	Fr.	4807.82
Auf 31. Dezember 1920 betrug derselbe	»	3116.65
Vermehrung	Fr.	1691.17

Bern, im August 1922.

Der Quästor: **O. Hahn.**

IV. Bericht über die im Basler Staatsarchiv deponierten Monumenta heraldica.

Im Laufe des Berichtsjahres gingen 155 Karten mit gezeichneten und gemalten Wappen ein: eine erfreuliche Zunahme von 100 Stück gegenüber dem Ergebnis des Vorjahres. Von den reproduzierten Wappen gehört ein Drittel seiner Herkunft nach den Kantonen Bern, Uri, Graubünden, Aargau, Tessin und Wallis an, während die übrigen hundert Stücke von Frau Dr. L. Stumm nach Scheibenrissen und Glasgemälden aus privaten und öffentlichen Sammlungen in England, München, Bern, und auf Schloss Wildenstein in verständnisvoller Weise aufgenommen und den monumenta heraldica übergeben worden sind. Diese haben durch den diesjährigen Zuwachs eine höchst wünschenswerte Bereicherung erfahren.

Der Totalbestand beläuft sich nunmehr auf 524 Stück. Was die Rechnung angeht, so ist zu bemerken, dass durch den Verkauf von zwölf Paketen à Fr. 1 die Einnahmen sich auf Fr. 12 belaufen, denen nur 20 Cts. Ausgaben gegenüber stehen. Das Saldo beträgt Fr. 86.90.

Der Staatsarchivar:

Dr. AUGUST HUBER.

Bibliothèque de la Société.

Dons de divers.

- Rudolf Münger**, Auswahl aus seinen Werken. Biographische Einleitung von *Otto von Greyerz*. 40 Fig. und 27 Tafeln. A. Francke A.-G., Bern 1922. Geschenk des Verlegers in Bern.
- Les armoiries françaises dans le tournoi de Nantes** de Conrad de Wurzburg, par *Max Prinét*. Extrait du « Moyen âge » 1921 Paris. Don de l'auteur à Versailles.
- Le langage héraldique dans le Tournoiement Antechrist** par *Max Prinét*. Extrait de la « Bibliothèque de l'Ecole des chartes » 1922, Paris. Don de l'auteur à Versailles.
- Deutsches Geschlechterbuch** (Genealogisches Handbuch bürgerlicher Familien), herausgegeben von *Bernhard Kærner*. 36. Band 1922, Görlitz. Geschenk des Herausgebers in Berlin.
- Bridel**. Notice historique et généalogique (par *Georges A. Bridel*). Extrait du « Recueil de généalogie vaudoises » Tome I., Lausanne 1922. Don de l'auteur à Lausanne.
- Wappenbuch der Gemeinden des Elsass** nebst Darstellung der Bannsteine, mit statistischen Notizen für jede Gemeinde, herausgegeben von *Ludwig Hauptmann*. Strassburg 1900. Erworben.
- Marcuard** (Généalogie de la famille). Période payernoise (1543-1803). Période bernoise (1745-1918). Extrait du « Recueil de généalogies vaudoises ». Don de *Fred. Th. Dubois* à Lausanne.
- Le Chartrier de la Maison de Diesbach**, publié par le vicomte *Cb. de Ghellinck d'Elseghem*. (N° 31) in fol. Gand 1889. Don du vicomte de Ghellinck, château d'Elseghem, Belgique.
- La généalogie de la Maison de Diesbach**, par le vicomte *de Ghellinck Vaernewyck*, in fol. Gand, 1921. Don du vicomte de Ghellinck, château d'Elseghem, Belgique.
- Manuel d'héraldique**. Première initiation à l'art et à la science du blason, par *D. L. Galbreath et H. de Vevey*. Préface de *Jean de Pury*. Avec 300 fig. 8°. Lausanne. 1922. Editions Spes. Don des éditeurs à Lausanne.
- Nouvelles étrennes neuchâteloises 1922**. (Exemplaire sur papier à la cuve n° 14) 8°, Lausanne 1922. Don de *M. James Guinchard*, imp. à Neuchâtel.
- Wappen-Fibel**. Die hauptsächlichsten Regeln der Wappenkunst und Geschlechter-Kunde, herausg. von *Ad. M. Hildebrandt*, 12. Aufl. 8°. Frankfurt a. M. 1923. Geschenk des Verlegers *H. Kelier*, in Frankfurt.
- Deutsches Geschlechterbuch** (Genealogisches Handbuch bürgerlicher Familien) herausgegeben von *Bernhard Kærner*. 37. Band 1922, Görlitz. Geschenk von *Hrn. Fritz Arnberger* in Rüschtikon.
- Die Familie Reinhart in Winterthur**. Geschichtliches und genealogisches. Aus den Quellen gehoben von *Dr. Kaspar Hauser* †, erweitert und in Buch form gebracht von *Dr. Max Febr*, mit 72 Tafeln und einen Stammbaum, 4°, Winterthur 1922. Geschenk von *Hrn. Georg Reinhard* in Winterthur.